

**Sujet :** [INTERNET] Pièces de la maire de Luxemont et de la CCPBD

**De :** G GAGNEUX <commune-luxemont-villotte@orange.fr>

**Date :** 18/12/2019 10:03

**Pour :** pref-enquete-unitech@haute-marne.gouv.fr

**Copie à :** g.gagneux0424@orange.fr

Bonjour Monsieur le commissaire enquêteur

Je vous prie de trouver en pièces jointes

Les raisons qui motivent l'avis du Maire de la commune de LUXEMONT et VILLOTTE quant au retrait du projet Unitech

Et celui du conseil communautaire de la CCPBD en date du 28 octobre 2019

Bonne réception

Cordialement,

Gilles GAGNEUX

Maire de LUXEMONT et VILLOTTE

1er Vice-président de la CCPBD

—Pièces jointes : —

---

delib CCPBD.pdf

83,9 Ko

Note commune Commissaire enq.pdf

401 Ko

République Française  
Département de la Marne  
Arrondissement de Vitry-le-François

COMMUNAUTE DE  
COMMUNES  
PERTHOIS-BOCAGE ET DER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE  
SEANCE DU 28 octobre 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-huit octobre à dix-sept heures quarante-cinq minutes, le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à St Remy en Bouzemont sous la présidence de Mme CHEVALLOT Pascale.

DATE DE CONVOCATION  
17/10/2019

DATE D'AFFICHAGE  
28/10/2019

NOMBRE DE DELEGUES

En exercice	31
Présents	25
Pouvoir	3
Votants	28

**Présents :** ARRIGNY : // , BRANDONVILLERS : CAPPEZ Joël, CHATILLON S/BROUE : RESER Joël, CLOYES S/MARNE : ROYER Jean-Louis, DOMPREMY : //, DROSNEY : RENAUDIN Marcel, ECOLLEMONT : CHRUSTOWSKI Albert, ECRIENNES : DELAUNAY Michel, FAVRESSE : LOISELET Florence, GIFFAUMONT : CALABRESE Jean-Pierre, HAUSSIGNEMONT : GUILLEMIN Danièle, HEILTZ LE HUTIER : BOTELLA Bruno, ISLE S/MARNE : // , LARZICOURT : BOURGOIN Régis, LUXEMONT-VILOTTE : //, DESAUTE Frédéric ; MATIGNICOURT : //, MONCETZ L'ABBAYE : CARON Monique, NORROIS : SANLIS Jackie, ORCONTE : PAUL François, // , OUTINES : MAILLOT Ghislain, STE MARIE DU LAC : JENNEPIN Luc, ST REMY EN BZT : GRINGUILLARD François, DE BOUVET Michel, LONGUET Jean-Marie, SCRUPY : BEAUVOIS Jean-Philippe, THIEBLEMONT : GIRARDOT Christian, COLLARD Raymond, DEPAQUY Colette

LOPPIN Jean-Yves donne pouvoir à CALABRESE Jean-Pierre  
GAGNEUX Gilles donne pouvoir à DESAUTE Frédéric  
HERNANDEZ Mario donne pouvoir à PAUL François

N° 61/2019

M. JENNEPIN Luc a été élu secrétaire

**OBJET : Projet de blanchisserie nucléaire**

La présidente informe le conseil que plusieurs communes ont délibéré contre le projet de création d'une blanchisserie nucléaire à Suzannecourt dont 5 de la communauté de communes.

Cette blanchisserie, construite par la société américaine Unitech procédera au nettoyage de plus de 1000 tonnes par an de linge contaminé issu des centrales nucléaires. Ainsi environ 42 000 m<sup>3</sup> d'eau devraient être utilisés, eau qui sera ensuite rejetée dans la Marne après traitement.

D'après l'étude de monsieur Bertrand Thuiller, environ 30 à 40 % de la contamination radiologique sera rejetée également dans la rivière.

Et comme le plus fort de l'activité de la blanchisserie devrait se dérouler l'été, durant la période d'étiage de la Marne, il y aura une sédimentation accrue des éléments radioactifs dans la rivière.

A côté de la laverie, serait installée une annexe de décontamination des containers où seront stockées les tenues à laver.

Ces installations devraient être construites à 200 m d'une école et près d'un lotissement.

La grave pollution apportée par l'activité de cette laverie risquera de provoquer une perturbation au niveau de la flore et de la faune à des kms à la ronde.

De même, l'installation de cette blanchisserie avec toutes les nuisances que son activité engendrera sur l'environnement aura probablement une incidence sur la fréquentation du Lac du Der et de ses environs par les touristes qui pour la plupart recherchent des milieux naturels, peu impactés par l'activité humaine. Lac du Der dont une grande partie se trouve sur le territoire de la communauté de commune Perthois Bocage et Der.

La présidente informe le conseil que la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAE) a formulé un avis sur ce projet d'implantation d'une blanchisserie industrielle et d'une zone de maintenance destinée au secteur nucléaire le 18 avril 2019.

Dans le paragraphe 2-2-2, sur les solutions alternatives proposées par Unitech services ( En Normandie, en Auvergne-Aquitaine, et en Région grand-Est), l'Ae écrit que le choix de Suzannecourt aboutit à une solution peu acceptable d'implantation au sein d'une zone d'aléa fort inondation par remontée de nappe et sur une ZNIEFF.

En conclusion du paragraphe, l'e écrit : « Pour l'implantation comme pour les technologies de lavage et de traitement des eaux, l'Ae recommande d'élargir le champ des solutions étudiées, pour rechercher un site même proche, mais moins contraint, et de réduire au plus bas les rejets dans les eaux. »

En conclusion du paragraphe 3-2-7 sur la préservation de la biodiversité, l'Ae regrette que l'on puisse consommer des espaces naturels inscrits dans une ZNIEFF et s'interroge sur les raisons qui ont conduit à implanter un établissement industriel au sein d'une ZNIEFF.

En conclusion du paragraphe 3-2-2, L'Ae n'émet pas de remarque sur la prise en compte du risque de remontée de nappe. Elle s'interroge cependant sur les justifications qui ont conduit à implanter une activité industrielle en zone à fort aléa d'inondation par remontée de nappe.

Compte tenu de ces éléments et d'autres éléments non énoncés mais indiqués dans l'avis de la MRAE,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des Membres présents, le conseil communautaire

- décide de s'opposer au projet d'installation d'une blanchisserie industrielle nucléaire à Suzannecourt par la société Unitech. Services ;
- Autorise la présidente à demander au président de la commission d'enquête publique qui se déroulera du 12 novembre au 20 décembre 2019, que cette délibération soit versée au dossier de consultation.

**MAIRIE**  
de  
**LUXEMONT-VILLOTTE**

51300



03 26 74 46 79

**Fax 03 26 72 05 11**

**Monsieur le Commissaire enquêteur**

**Pour la laverie UNITECH**

**De SUZANNECOURT**

Le samedi 14 décembre 2019

Monsieur Le Commissaire enquêteur

Je profite de cette manifestation à Joinville pour partager les inquiétudes du Maire de VECQUEVILLE, celles de la Communauté de Communes Perthois Bocage et Der et du Maire de Giffaumont Champaubert

Quant à l'implantation d'une laverie industrielle de linge radioactif dont le porteur du projet est UNITECH service Group

Le projet se situerait à SUZANNECOURT en HAUTE MARNE à proximité de Joinville et le cours d'eau MARNE serait le récepteur de tous les effluents produits par cette laverie

Nous sommes inquiets pour 5 raisons :

1. Comme le Maire de la commune de VECQUEVILLE l'a très bien expliqué, les rejets seront faits au niveau de la nappe phréatique proche du cours d'eau et zone du puits de pompage d'alimentation en eau potable de la commune ce qui explique l'avis défavorable de l'hydrogéologue expert.
2. Le principe de ce type d'installation étant la dilution, le lac du DER sera un réceptacle définitif de cette pollution qui se concentrera inéluctablement au cours du temps. Quelle image pour notre environnement lorsque les touristes auront connaissance de cette pollution
3. L'impact économique sur cette zone en croissance en nombre d'emplois deux cents sur la station nautique et sept cents induits sur le territoire
4. Les problèmes induits par les effluents au niveau de la flore et donc consécutivement sur l'activité piscicole et ornithologique
5. La présence dans les rejets de phosphore lié aux lessives ; élément qui favorise l'accroissement des populations de cyanobactéries neuro et hépatotoxiques qui pourrait conduire les autorités de l'ETAT à interdire les baignages.

Pour ces différentes raisons nous demandons l'abandon du projet

Le Maire de LUXEMONT et VILLOTTE

1<sup>er</sup> Vice-président

Communauté de Communes

PERTHOIS BOCAGE et DER



*Ci-joint : délibération du conseil  
communautaire de la CCPBD en date  
du 28 octobre 2019*

*Condiat*